

Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 14
Conseillers présents : 13
Date de convocation : 26/04/2022
Date affichage :

Séance du 4 mai 2022
Sous la présidence de M. Vincent NOE

Etaient présents les conseillers :

Mmes et MM. ALBRECHT Alain, GILGER Rebecca, NOACCO Damien, CAMELOT Claire-Hélène,
CROLET Céline, DOLLINGER Claude, FAHRNER Stéphane,
HUBER Myriam, JACINTE Matthieu, RIHN Matthieu, STOLL Michel, WEYHAUPT Loïc

Absents excusés : ESCHBACH Patrick

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Procès-Verbal du 09/03/2022.

1) Echange parcelles FAUST :

M. le Maire, explique aux conseillers, que lors de l'aménagement de la rue Schwartzach et la rue de la Souffel, Mme FAUST Liliane née SCHOTT, domiciliés au 6 rue de la Souffel avait cédé à la commune une partie de sa parcelle en échange d'une parcelle communale. Or cette cession n'a jamais été retranscrite au niveau du livre foncier et du cadastre.

Afin de régulariser la situation, il convient à la commune d'acquérir et de céder plusieurs parcelles.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- ➔ Décide de déclasser la parcelle section 2 parcelle 177/36 du domaine public de 0,12 ares, issues du procès-verbal d'arpentage du géomètre FREY en date du 15/02/2022 et de la céder en échange des parcelles cadastrés section 2 parcelle n°176/36 de 0,07 ares et la parcelle n°175/36 de 0,06 ares issues du procès-verbal d'arpentage du géomètre FREY en date du 15/02/2022.
- ➔ De procéder à cet échange de parcelles par acte administratif
- ➔ Autorise le Maire à signer les documents relatifs à cet échange

2) Réhabilitation du chemin piétonnier autour de l'Eglise :

Suite à la délibération du 24/02/2021, M. le Maire présente plusieurs devis pour la réhabilitation du chemin piétonnier autour de l'Eglise, détruit suite aux coulées d'eau boueuses survenues en 2016.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- Décide de retenir l'entreprise SOTRAVEST pour un montant de 14 602,00 € HT
- Autorise le Maire à signer le devis

3) Projet de réhabilitation du sentier de la Liess et de la Souffel : Mission de maîtrise d'œuvre :

M. le Maire présente l'acte d'engagement pour la mission de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation du sentier de la LIESS à Kuttolsheim.

La maîtrise d'œuvre sera réalisée par :

- M2i MEYER Ingénierie d'Infrastructure (BET ingénierie VRD)

Le Coût prévisionnel de l'étude pour les travaux de réaménagement du sentier de la Liess est de 12 890,00 € HT, incluant une mission complémentaire « loi sur l'eau » d'un montant de 4 250 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser M. le Maire à signer l'Acte d'Engagement.

4) Projet de réhabilitation du chemin de la Liess et de la Souffel : signature d'une Convention avec le SDEA

La Commune et le SDEA conviennent, par la présente convention de se regrouper, conformément aux dispositions du CCP, pour réaliser la réhabilitation du chemin de la Liess et de la Souffel.

Les travaux projetés concernent :

- la Commune, pour un coût estimé hors subvention à 167 895,00 € TTC, soit un taux de 69%
- le SDEA, pour un coût estimé hors subvention à 74 025,00 € TTC, soit un taux de 31%

Tableau 1 : Répartition des coûts des travaux projetés hors subvention

Répartition	Montant TTC	Montant TTC avec MOE	Taux
SDEA	70 500,00 €	74 025,00 €	31%
Commune	159 900,00 €	167 895,00 €	69%
Total	230 400,00 €	241 920,00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents :

- D'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à la réhabilitation du chemin de la Liess et de la Souffel.

5) **Divers** :

- **Avancement travaux d'éclairage public** : Alain ALBRECHT, adjoint au Maire fait un point sur l'avancement des travaux de transformation de l'éclairage public notamment dans le lotissement « les vignes » avec l'installation de nouveaux mats et de lampes leds. Prochainement des tests seront fait pour abaisser la luminosité la nuit.

- **Commission animations et vie associative** :
Fête de la musique le 17 juin 2022 et non le 24 juin 2022
Les **Fenêtres de l'Avent** seront reconduites en décembre 2022

- **Fête des Aînés** : le 3 juillet 2022

- **Commission Fleurissement** :
Mise en place des fleurs dans la commune **le 7 mai 2022 à 8h30**, place du corps de garde. NOACCO Damien, adjoint au Maire, fait un point sur les compositions et fleurs qui vont être mises en place dans le village.

Prévoir une réunion de la commission communication pour organiser un atelier décoration du village à Noël et à Pâques.

Invitation Iriseraie : le **mardi 24 mai 2022 à 18h00** pour la sélection d'une nouvelle variété d'Iris.

- **Lecture courrier Préfète hommage M. BURGER**

- **Elections législatives 12 et 19 juin 2022**

**Le Maire,
Vincent NOE**

**ORDRE DU JOUR
MERCREDI 4 MAI 2022**

- 1) Echange parcelles FAUST**
- 2) Réhabilitation du chemin piétonnier autour de l'Eglise**
- 3) Projet de réhabilitation du sentier de la Liess et de la Souffel :
Mission de maîtrise d'œuvre**
- 4) Projet de réhabilitation du chemin de la Liess et de la Souffel :
signature d'une Convention avec le SDEA**
- 5) Divers**

ALBRECHT Alain		FAHRNER Stéphane	
GILGER Rébecca		HUBER Myriam	
NOACCO Damien		JACINTE Matthieu	
CAMELOT Claire-Hélène		RIHN Matthieu	
CROLET Céline		STOLL Michel	
DOLLINGER Claude		WEYHAUPT Loïc	
ESCHBACH Patrick	<i>Absent excusé</i>		